RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

Formation, **valorisation** et **professionnalisation** des **métiers** de l'**accompagnement** à **domicile**
sont des enjeux essentiels pour le
Département
du
Rhône
.

C'est pourquoi il accompagne aujourd'hui l'IPERIA (Institut national de la professionnalisation des emplois de la famille) dans la mise en place de Relais d'assistants de vie sur son territoire.

L'assistant de vie permet le maintien à domicile d'une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge ou du handicap, en apportant une aide à la réalisation d'actes essentiels de la vie quotidienne (toilette, préparation des repas, démarches administratives, organisation d'activités de loisirs…)

Entièrement gratuit, le Relais assistants de vie est entièrement financé dans le cadre de la formation professionnelle. Il permet aux assistants de vie de se retrouver et d'enrichir leurs connaissances autour d'un animateur pour :

- échanger sur leurs expériences et sur leur pratique professionnelle,

- acquérir les compétences nécessaires au bon exercice de leur profession,

- approfondir avec des professionnels du secteur des thèmes spécifiques à leur métier,

- se constituer un réseau par la rencontre d'autres assistants de vie.

Deux sites pilotes vont être mis en place par l'IPERIA dans le Rhône. Le premier dans le 4e arrondissement de Lyon et le second sur le secteur de Beaujeu-Belleville-Monsols. Les séances de formation devraient se tenir dans les locaux des Maisons du Rhône et les premières seront organisées dès le printemps.